

Débouchés sur le marché chilien du matériel et des services forestiers

La demande d'obtention de l'autorisation mentionnée doit être acceptée par le Comité de l'investissement étranger, qui est la seule entité légalement autorisée à accepter l'entrée de capital étranger en vertu du Décret-loi 600 et à établir les termes et conditions des contrats correspondants. C'est une institution très agile, et la procédure est simple.

Le contrat, d'une durée maximale de trois ans, définit les conditions dans lesquelles le capital peut être introduit au pays.

Les investisseurs étrangers peuvent rapatrier leur capital et les bénéficiaires y associés après un an à compter de la date à laquelle il a été introduit au pays. Les bénéficiaires associés peuvent être rapatriés en tout temps, sans limitation quant à l'entreprise acquise ou structurée avec l'investissement.

Chapitre XIV

Les sociétés se prévalent de plus en plus souvent du Chapitre XIV pour investir au Chili. Ses dispositions s'appliquent aux personnes, corporations ou entités étrangères qui introduisent du capital au Chili sous la forme de devises étrangères déclarées à la Banque centrale. Les investisseurs enregistrés peuvent rapatrier leur capital après un an, et leurs bénéficiaires en tout temps, en vertu des termes et conditions prévus par les règlements applicables en vigueur au moment où les devises étrangères ont été converties en monnaie locale.

Chapitre XIX

Les étrangers peuvent investir au Chili en acquérant, à l'étranger, certains titres de créance chiliens. Ce mécanisme, maintenant rarement utilisé, n'est pas favorisé par le gouvernement parce qu'il n'attire pas de nouveaux capitaux au pays.

4.4 Zones franches

Le Chili a des zones franches (*zonas francas*) à Iquique, dans le nord du pays, et à Punta Arenas, dans le sud, ainsi qu'une zone franche limitée à Arica (aussi au nord du pays). Ces zones permettent généralement des opérations de transformation comme l'assemblage, la finition et l'ouvrison de matières importées, qui sont exemptées de la taxe sur la valeur ajoutée (IVA). Les marchandises importées dans une zone franche peuvent ensuite être assemblées, finies ou soumises à d'autres procédés en vue de leur exportation au Chili ou vers d'autres pays.

L'admission de marchandises dans une zone franche ne nécessite ni licence d'importation ni couverture de change d'importation. Elle n'est assujettie qu'à une